



TABLE DES MATIÈRES

- 1. Présentation du bien
- 2. Conditions de la vente
- 3. Notification cadastrale
- 4. Renseignements généraux
- 5. Financier
- 6. Croquis
- 7. Équipements et finitions
- 8. Situation urbanistique
- 9. Servitudes et conditions spéciales
- 10. Situation locative
- 11. Certifications
- 12. Procédure en cas d'intérêt
- 13. Publicité et visites
- 14. Nos réseaux





1. PRESENTATION DU BIEN

Un descriptif très complet avec documents téléchargeables est visible sur www.pierremarlair.be.

Prise de RDV en ligne sur notre site internet (onglet « prendre rendez-vous »).

Avis aux investisseurs et/ou aux familles en quête d'un grand espace de vie ! Située à Saint-Servais, à deux pas des commerces, transports et toutes les commodités, cette maison offre un potentiel énorme.

Elle est composée comme suit sur une superficie habitable de +/- 155 m²:

Sous-sol : caves de rangement et chaufferie

<u>Rez-de-chaussée</u> : hall d'entrée, salon, salle à manger, cuisine, salle de bains, terrasse et jardin.

<u>1^{er} étage</u>: pallier, 2 chambres (possibilité d'en faire une 3^e).

<u>2^e étage</u> : pallier, salle de bains, 1 chambre, espace de rangement.

Nous retenons : PEB C, beaux volumes, situation idéale, terrasse, jardin, multiples possibilités d'aménagement,...

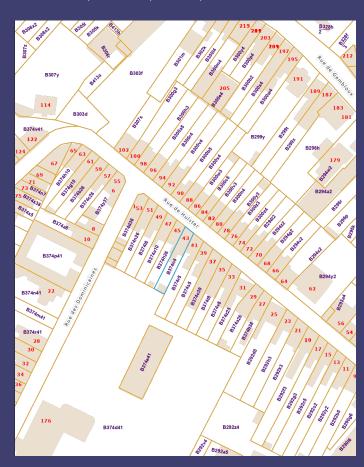
À vos téléphones!

2. CONDITIONS DE LA VENTE

- 1. Le prix de départ est à considérer comme un appel à négociation et non comme une offre.
- Le propriétaire-vendeur se réserve souverainement le droit d'apprécier la hauteur et la qualité des offres.
- 3. Le conseil immobilier n'a pas le pouvoir de vendre.
- 4. Le propriétaire-vendeur fixe le montant des offres minimum à prendre en considération.
- 5. Le propriétaire-vendeur, dispose de la faculté, de manière totalement libre et autonome, de vendre ou de ne pas vendre. S'il décide de vendre, il n'est nullement tenu de retenir l'offre la plus élevée et choisit celle qui lui convient le mieux au regard de ses propres critères (montant de l'offre, condition(s) suspensive(s), délai de signature, etc.).
- Une offre signée engage définitivement l'offrant sous les réserves éventuellement exprimées.
- 7. En cas d'acceptation du propriétaire, la vente est réalisée sous les conditions habituelles des compromis de vente et des actes authentiques.
- Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.
- 9. Les informations reprises dans le présent descriptif et, de manière générale, dans l'ensemble des documents relatifs à l'immeuble dont question, sont donnés sous toutes réserves. Elles sont reprises sur base de constatations faites sur place, d'informations transmises par le propriétaire et via les différents sites et documents consultés. Elles n'engagent pas l'agence et n'ont pas de valeur légale. Toute personne intéressée prendra soin de faire les vérifications nécessaires.

3. NOTIFICATION CADASTRALE

Namur, 11^e division, section B, numéro 374N4 P0000



4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Situation

Contenance totale du terrain Année ou période de construction Disponibilité Orientation

Situation existante Superficie habitable (*) Superficie utile (**) Nombre de chambres Nombre de salles d'eau

cave, terrasse et grenier.

(*) Mesures prises in situ et intra muros à l'aide d'un métreur laser. La superficie

(**) Mesures prises in situ et intra muros à l'aide d'un métreur laser. La superficie nette est augmentée de 10% pour l'emprise des murs et les entre-portes, cave et arenier compris. Hors terrasse.

nette est augmentée de 10% pour l'emprise des murs et les entre-portes. Hors

I : 50°47'42" N L : 4°84'61" E 2 ares Entre 1900 et 1918 À l'acte Sud-ouest en façade arrière

+/- 155 m² +/- 204 m² 3 (possibilité 5)

5. FINANCIER

Prix de départ 249.000 EUR

Ce prix est à considérer comme un appel à négociation et non comme une offre. Sous réserve d'acceptation du propriétaire. Voir « Conditions de la vente »

Informations fiscales

Revenu cadastral net (2024)

Revenu cadastral indexé (2024)

Précompte immobilier (2024)

919,00 EUR

2.000,00 EUR 1.121.25 EUR

Frais d'acquisition*

Dans le cas où les droits d'enregistrement sont de 3%, le total des frais d'acte pour le prix de vente annoncé est estimé à **11.933.57 EUR**.

Si l'acquéreur remplit les conditions légales, à savoir être primo-acquéreur ne pas être déjà propriétaire ou être propriétaire s'engageant à revendre son bien actuel dans un délai de trois ans, il pourra bénéficier de la réduction des droits d'enregistrement à 3%.

Dans le cas où les droits d'enregistrement sont de 12,5%, le total des frais d'acte pour le prix de vente annoncé est estimé à **35.956,98 EUR**.



Les notaires ont développé un module de calcul des frais d'achat en ligne. Cliquez ici pour y accéder ;). Note : le candidat acquéreur veillera à prendre contact avec son notaire pour toute précision concernant les frais d'acquisition et de crédit hypothécaire.



6. CROQUIS | REZ-DE-CHAUSSEE

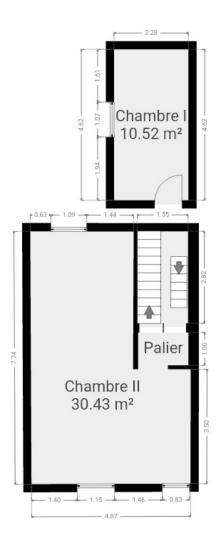


! TIPS!



Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

6. CROQUIS | ETAGE 1

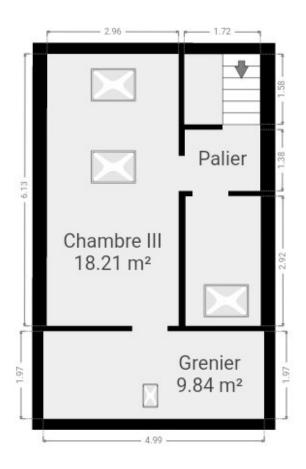


! TIPS!

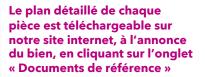


Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

6. CROQUIS | ETAGE 2



! TIPS!



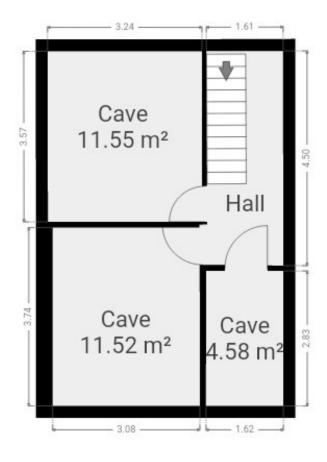


6. CROQUIS | SOUS-SOL

! TIPS!



Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »



7. EQUIPEMENTS ET FINITIONS

Construction

Type Nombre de façades Traditionnelle

Traditionnelle

- 2

Toiture

Type
Charpente
Couverture de toit

Ardoises artificielles

Gouttière et descentes d'EP Z

Maçonnerie Soubassement

Elévation Parement Béton Pierres

Briques

Chauffage

Type Carburant Générateur Diffuseurs Régulation

Electrique
Electricité
Accumulateu
Radiateurs
Via un therm

Via un thermostat intégré sur le

radiateur

Par un boiler électrique (ATLANTA)

Poêle à pellets

<u>Note</u>: un système de chauffage central au gaz de ville était initialement en place. Il a été retiré par le propriétaire, qui l'a remplacé par un chauffage électrique.
Certains tuyaux sont toujours présents. Le compteur de gaz de ville est toujours présent également.

Système de ventilation

pe Extracteur d'air dans les salles de bains

Menuiseries extérieures

Châssis Bois ou PVC
Vitrage Simple ou double

Divers Fenêtre de toit de type velux

Electricité

Compteur Mono-horaire Situation Hall d'entrée

Egouttage

Type Collectif – Egouttage communal

Sud-Ouest

Divers

Citerne à eau de pluie Non
Capacité Néant
Reliée à un groupe hydrophore? Néant

Extérieurs

Jardin Oui
Contenance N.M
Orientation Sud-Ouest
Terrasse Oui
Superficie +/- 35 m²

Orientation **Compteurs**

Electricité Individuel
Eau Individuel
Gaz Individuel





7. EQUIPEMENTS & FINITIONS | Détails des pièces : cuisine

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs intérieurs

Lambris en bois.

Plafond

Lambris en bois.

Cuisine

- Electroménagers: Cuisinière (BEKO) avec four traditionnel, taque de cuisson. Hotte (FRIAC).
- Meubles hauts: 3 armoires double porte.
- Meubles bas: 3 armoires double porte, 1 armoire simple porte, 5 tiroirs à couverts.
- Evier simple bac en inox.

 Robinet mélangeur. Egouttoir.



7. EQUIPEMENTS & FINITIONS | Détails des pièces : salle de bains (rez-de-chaussée)

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs intérieurs

Partiellement carrelés.

Plafond

Plafonné et peint.

Equipements

- Cabine de douche. Panoplie douchette à main. Robinet mitigeur thermostatique. Pommeau casserole.
- WC suspendu. Chasse économique (GEBERIT).
- Un lavabo double vasque encastré dans meuble de rangement. Robinet mitigeur monocommande (HANSGROHE).
- Armoire de rangement suspendue. Miroir.
- Colonne de rangement.
- Baignoire en acrylique encastrée. Panoplie douchette à main. Robinet mitigeur monocommande.
- Extracteur d'air.



7. EQUIPEMENTS & FINITIONS | Détails des pièces : salle de bains (2º étage)

Revêtement de sol

OSB.

Murs intérieurs

Plafonnés.

Plafond

Lambris.

Equipements

Baignoire en acrylique.



8. SITUATION URBANISTIQUE

Plan de secteur

Habitat

Schéma de développement

En attente

Permis d'urbanisme? Date et objets des permis d'urbanisme

Non Néant

Permis d'environnement?

Non Néant

Date du permis d'environnement Objet

Néant

Certificat d'urbanisme? Date du certificat d'urbanisme Non Néant

Constat d'infraction ?

Objet

Néant

Date du PV de constat Obiet

Non Néant Néant

Informations urbanistiques délivrées par la Commune

Demandées le 5 septembre

2025

Note : les informations urbanistiques dites notariales ont été réceptionnées de la Commune de Namur en date du 5 septembre 2025. En attente. Les renseignements urbanistiques sont donnés sous toutes réserves, notamment d'éléments qui n'ont pas été portés à la connaissance de l'agence ou qui n'ont pas été repris dans les informations transmises par la Commune concernée.

9. SERVITUDES ET CONDITIONS SPECIALES

Le titre de propriété ne fait mention d'aucune servitude ou condition spéciale.

Le propriétaire déclare qu'il n'a concédé aucune servitude ou condition spéciale qui ne figurerait pas dans son titre de propriété.

10. SITUATION LOCATIVE

Néant

Tous les certificats sont téléchargeables sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »



11. CERTIFICATIONS

Certificat énergétique

Code unique
Emissions spécifiques de CO₂
Consommation spécifique d'énergie primaire
Consommation théorique totale d'énergie primaire
Label

Attestation de conformité électrique

Conformité
Date du contrôle
À contrôler avant
Organisme de contrôle

Fluxys

Canalisation à proximité Date du courrier

BDES

Résultat Date de l'extrait Date de validité de l'extrait

Aléa d'inondation

Zone Axe de ruissellement 20250917019628 9 kg CO2/m².an 251 kWh/m².an 45.881 kWh

Non conforme 16/09/2025 18 mois après la signature de l'acte ACA

Gris (pas d'indice de pollution)

05/09/2025 05/09/2026

12/09/2025

Non

Nulle Nul



12. PROCEDURE EN CAS D'INTERET

Etape 1 - Enquête de satisfaction

A la suite de la visite, vous devrez compléter une enquête de satisfaction qui vous sera envoyée par mail pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est également disponible en cliquant ici.

Etape 2 - Offre

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire d'offre à compléter et signer. Ce formulaire d'offre doit être lu et complété scrupuleusement avant d'être renvoyé au bureau.

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre offre. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une attestation de votre banque concernant un éventuel accord de crédit...

Etape 3 - Contact avec les autres amateurs

Dès réception de votre offre, nous écrirons à chaque amateur pour l'inviter à faire une offre pour un délai déterminé (généralement, 2 à 3 jours ouvrables maximum). Deux options s'ouvrent alors :

- 1) Si, à l'issue de ce délai, nous n'avons pas reçu d'autre offre que la vôtre, nous présentons votre offre au propriétaire. Celui-ci a alors 3 options que nous décrivons ci-après.
- 2) Si, à l'issue de ce délai, nous recevons une ou plusieurs autres offres, nous reviendrons vers tout le monde pour laisser une dernière chance de faire la meilleure offre possible dans un délai déterminé (généralement 3 à 4 jours ouvrables maximum).

Note importante : nous ne communiquerons jamais les montants des offres reçues à qui que ce soit.

12. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (Bis)

Etape 4 - Réception des offres et présentation de celle(s)-ci

A notre tour de jouer! On présente la ou les offres au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse. Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

Etape 5 - Accord ou refus de l'offre

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur la ou les offres, nous vous avertissons par mail.

En cas d'<u>accord</u> sur l'offre, nous entamons les démarches de rédaction du compromis de vente.

En cas de <u>refus</u> sur l'offre, vous êtes averti.

En cas de <u>contre-proposition</u> du propriétaire, vous avez la possibilité de marquer votre accord ou de refuser la contre-proposition. Si vous marquez votre accord, nous entamons les démarches de rédaction du compromis de vente. En cas de refus sur la contre-proposition, nous espérerons vous revoir prochainement pour un autre dossier.

Etape 6 - Préparation du compromis de vente

En cas d'accord sur l'offre, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à compléter un formulaire acquéreur, lequel est destiné à nous transmettre l'ensemble des informations nécessaires à la rédaction du compromis de vente. Ce formulaire est accessible <u>ici</u>. Dès réception de vos informations, nous rédigerons le projet de compromis de vente, lequel sera ensuite soumis à lecture et commentaires à toutes les parties ainsi qu'à leurs Notaires. Lors de l'envoi du projet de compromis de vente, nous vous inviterons à verser la garantie convenue dans l'offre.

Dès que le projet de compromis de vente a été commenté et validé par toutes les parties, nous organisons la signature du compromis de vente.

Etape 7 - Signature du compromis de vente

Nous procédons à la signature du compromis, au bureau ou par signature électronique via le logiciel DocuSign.

13. PUBLICITÉ ET VISITES

Vous souhaitez visiter ? Vous voulez plus d'informations ? Contactez la personne en charge du dossier



& co | Nous vous étonnerons



14. NOS RESEAUX









facebook





